

Accord de don régulier

OUI, Je réponds à l'appel de la SPA de Basse Normandie. Pour aider l'association à développer durablement ses actions en faveur des animaux, je choisis la formule du don régulier par prélèvement automatique, qui n'entraîne pour moi aucun frais et que je peux annuler à tout moment.

Imprimez et retournez par courrier, à la SPABN, cette autorisation de prélèvement datée et signée en indiquant le montant en Euros (€), accompagnée d'un RIB, RIP ou RICE.

Autorisation de Prélèvement :

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier si sa situation le permet, les prélèvements suivants en faveur de la Société Protectrice des Animaux de Basse-Normandie Je pourrai, si je le souhaite, faire suspendre l'exécution de ces prélèvements par simple demande à l'établissement teneur de mon compte.

A partir du...../...../..... Chaque mois la somme de : <input type="checkbox"/> 10 € <input type="checkbox"/> 20 € <input type="checkbox"/> 30 € <input type="checkbox"/> Selon mes possibilités€	A compter du mois de.....2006 Chaque Trimestre la somme de : <input type="checkbox"/> 30 € <input type="checkbox"/> 60 € <input type="checkbox"/> 90 € <input type="checkbox"/> Selon mes possibilités.....€
--	---

Nom et adresse du donateur :

Nom et adresse du créancier
Société Protectrice des Animaux de Basse Normandie
SPABN
Route de St Manvieu-Norrey
14790 **Verson**
N° national d'émetteur
503874

Nom et adresse de l'établissement teneur du compte à débiter

Compte à débiter

Etablissement	Guichet	N° de compte	Clé RIB

Grâce aux déductions fiscales, un don mensuel de 10 € par exemple, si je suis imposable, ne me revient qu'à 40.80 € par an, car je recevrai un reçu fiscal annuel qui me permettra de déduire de mes impôts 66% de ce don régulier. Je permettrai ainsi à la SPA de Basse- Normandie de mieux assurer sa mission d'aide et de protection des animaux.

Fait à -----, le -----